

Etaient présents :

Alain CARRÉE
Agnès CHAPUIS
Agnès De FARIA
Danièle DELCOURT
Bernard GOUTTEFARDE
Anne HANQUIER
Myriam KRIKORIAN
Catherine PALLADITCHEFF
Dominique ROUANET
Michelle RUSTICHELLI
Jacques TOURNAYRE
Snejana WALZ

Etaient excusés :

Véronique BAUDIN
Diégo CALABRO
Hervé CHODORGE
Muriel CLÉMENT-DEBRUYNE
Bruno DELATTRE
Hubert GAIN
Nathalie GATESOUS
Jean LÉONÉTOU
Geneviève LEVRON-DELOSTAL
Valérie PAPARELLE
Nathalie PINTO
Frédérique YONNET

Equipe FEHAP :

Florence LEDUC
Marion BIJU
Marie-Laure LAGANDRÉ
Sandra LUCIANI

Introduction

Alain Carrée accueille les membres de la Commission Formation et présente l'ordre du jour.

Point n°1 : Le Réseau des Organismes de Formation FEHAP

Eléments de contexte

Le Réseau des Organismes de Formation FEHAP s'est réuni le 18 janvier dernier pour établir le bilan de l'année 2012 mais également pour déterminer ensemble les axes de travail 2013.

Un an après l'ouverture du site internet, nous comptons désormais plus de 50 organismes au sein du Réseau des Organismes de Formation FEHAP.

En 2012, des groupes de travail et de réflexion sur les thèmes de formation continue et formation initiale ont été créés avec la volonté de répondre aux besoins des membres.

Eléments de discussion

a- Groupes de travail et de réflexion 2012 :

- **Répondre aux cahiers des charges/appels d'offres :** Les organismes de formation FEHAP sont souvent sollicités pour répondre à des appels à projets. L'acquisition des techniques pour répondre aux cahiers des charges a donc une importance majeure. La FEHAP a fait appel à Sédalom FOLLY, Chef de projet à UNIFAF, qui a clarifié la méthodologie de réponse à un appel d'offres et les pratiques d'UNIFAF en matière d'achat de formation. A l'issue de cette séance de travail et grâce aux études de cas, les participants ont estimé mieux comprendre les attentes des émetteurs d'appels à projets et notamment UNIFAF. Cependant, l'ensemble des membres du Réseau a souhaité approfondir cette approche. La FEHAP réfléchit à une formation destinée aux organismes de formation pour 2013.
- **La démarche qualité :** L'engagement des organismes de formation dans une démarche qualité, s'inscrit dans une dynamique d'amélioration de leur pratique. Autant de différences de pratique entre les organismes de formation qui les ont amenés à souhaiter se rencontrer pour échanger sur ce sujet.

Cette rencontre a permis aux membres d'échanger sur leurs pratiques, d'évaluer l'opportunité de travailler sur une démarche qualité commune et de réfléchir sur la mise en place d'une démarche qualité FEHAP. Une journée de travail est prévue le 1^{er} mars 2013 pour faire avancer cette approche.

- **La Masterisation des formateurs** : Ce groupe de travail a été mis en place pour réfléchir à l'élévation du niveau des formateurs. La réflexion a porté sur le niveau de diplôme nécessaire pour que les professionnels « habitent » correctement leur poste par rapport aux missions qui leur sont confiées, et aient les outils nécessaires pour exercer de manière satisfaisante.
- **La Formation de formateur « L'articulation entre le projet de vie, le projet personnalisé et le projet institutionnel »** : animée par Matthieu ELGARD, consultant-formateur dans le secteur sanitaire, social et médico-social. Une autre session aura lieu en 2013.

b- Les axes de travail en 2013

- ✓ Groupe de travail sur le « Développement Professionnel Continu »
- ✓ Formation : « réponse à un appel d'offre/appeal à projet »
- ✓ Formation de formateur « L'articulation entre le projet de vie, le projet personnalisé et le projet institutionnel »
- ✓ Groupe de travail sur la « démarche qualité »
- ✓ Groupe de travail sur « les outils de la communication »
- ✓ Groupe de travail sur « les nouvelles technologies au service de la formation »

Eléments de conclusion

Les membres de la Commission Formation prennent conscience de l'évolution du Réseau des Organismes de Formation FEHAP, et de la richesse des échanges lors des groupes de productions. Les organismes contribuent à la vie de ce Réseau.

Point n°2 : L'offre de formation FEHAP

a- Le centre de formation FEHAP

Eléments de contexte

Le centre de formation de la FEHAP pense et construit ses formations à partir des attentes et des besoins des adhérents. L'offre de formation qui paraît chaque année, poursuit l'ambition de conforter les cœurs de métier et de faire évoluer les fonctions-supports, avec un éclairage tout particulier du Secteur Privé Non Lucratif.

Eléments de discussion

Point d'actualité sur les formations clés à venir :

- ✎ La 4^{ème} Université de Printemps des Administrateurs, le 27 mars 2013 à la Maison des Arts et Métiers.
Cette formation a été préparée en amont avec la Commission Vie Associative et aura pour thème « **Nos organisations privées non lucratives au sein de l'économie sociale et solidaire : enjeux et perspectives** ».
Cette formation est destinée au « couple » Président-Directeur.

- ✎ La journée de formation « **Soins de Suite et de Réadaptation : Quelles évolutions pour la description des activités de soins, le pilotage et l'allocation des ressources en 2013** », le 19 mars 2013 à la MGEN

- ✎ Tour de France prochainement sur la **paie** après l'adoption de la **recommandation patronale** du 4 septembre 2012, en lien avec les chargés de missions FEHAP.

L'activité 2012 du centre de formation en quelques chiffres :

- La FEHAP accueille entre 2800 et 3000 stagiaires/an
Ce qui représente ≈ 30 000 heures stagiaires

- Le chiffre d'affaires est estimé autour d'1 million d'euros

- Le centre de formation est aussi sollicité par des organismes non-adhérents mais cela reste très minoritaire.

Eléments de conclusion

Le centre de formation reste au contact des adhérents, notamment grâce au site FEHAP qui recense quotidiennement les actualités des formations (Journées nationales, Journées thématiques, Cycles, Formations en régions...).

b- L'institut de formation supérieure des cadres dirigeants

Eléments de contexte

Créé il y a plus de 10 ans, l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants a fait l'objet d'une évolution dans son organisation depuis 2011. Deux Conseils, sous la présidence de Didier-Rolland TABUTEAU ont été constitués :

- un **Conseil d'orientation** ayant pour objectifs de traiter de l'organisation de l'Institut, des partenariats universitaires et internationaux, de la gestion des promotions et de la mise en œuvre d'une section de formation continue spécifique à l'Institut pour ses cadres dirigeants et pour ses administrateurs.

- Un **Conseil scientifique** ayant pour objectifs de déterminer la pédagogie des séminaires de l'Institut, les relations pédagogiques avec les Universités. Il déterminera aussi les sujets de formation continue de l'Institut et animera le réseau de chercheurs.

Eléments de discussion

L'Activité de l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants

L'Institut permet d'apporter une réponse aux besoins de formations des dirigeants salariés. Ils sont orientés vers des cycles universitaires, dans le cadre des partenariats noués par l'Institut, mais ils sont aussi accompagnés tout au long de leur cursus.

De plus en plus de directeurs d'établissements font appel à la FEHAP pour les guider sur leur projet de formation. (53 personnes ont été accompagnées et orientées en 2012). Chaque individu représente un cas particulier ; une journée d'accueil prévue en mai chaque année, permet une rencontre individualisée accompagnant ainsi les futurs étudiants dans leur démarche. (30 mai 2013)

Le Conseil scientifique de l'IFSCD a souhaité que se développent en 2013 des actions de formation destinées aux dirigeants en exercice leur permettant de se construire de nouveaux repères dans leur pratique managériale.

Un séminaire atelier expérimental aura lieu les 4 et 5 avril 2013 avec la participation de Marc BRÉMOND et Cédric ROUTIER, les professeurs associés.

Ce séminaire aura pour objectifs de :

- contribuer au repérage des tensions et contraintes que peut rencontrer le dirigeant en situation pour tenter de les « métaboliser » en marges de manœuvre et en opportunités
- contribuer à faire émerger, au fil des échanges entre dirigeants, des repères facilitant le développement d'une organisation apprenante
- contribuer à créer des savoirs sur les modalités relationnelles à adopter face aux tutelles pour leur faire reconnaître l'intentionnalité associative et les modalités de sa mise en œuvre.

Le réseau de chercheurs

L'Institut s'est également engagé dans une démarche visant à susciter, animer et valoriser des travaux et des recherches sur les grands enjeux du secteur Privé Non Lucratif en matière sanitaire et sociale.

Principale initiative : l'Appel à Projets du Réseau, délivrant prix et bourses à ses lauréats, selon le type et degré d'avancement des travaux récompensés, cet appel a pour but de promouvoir et d'encourager des recherches de qualité sur les enjeux liés à l'identité du secteur Privé Non Lucratif et à sa gouvernance, plus particulièrement concernant les questions sanitaires, sociales et médico-sociales.

Les relations Internationales

La FEHAP, dans le cadre de l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants, a noué depuis dix ans des relations avec des pays étrangers, que ce soit avec des établissements de santé ou bien encore des universités ou de grandes écoles. Ces échanges se caractérisent par des coopérations techniques et scientifiques.

Pour 2013, un nouveau projet est en cours d'élaboration et, plus particulièrement, en lien auprès de nos pays voisins. A cet effet, les adhérents FEHAP ont été sollicités pour faire remonter des informations sur les liens qu'ils tissent avec les pays étrangers.

Eléments de conclusion

Les réflexions du groupe de travail prévu le 21 février 2013 avec les membres de la commission formation sur la formation de l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants seront présentées au prochain Conseil scientifique et Conseil d'orientation le 3 avril

Point n°3 : Les travaux et réflexions des groupes de travail issus de la Commission Formation

a- Les enjeux stratégiques de la formation

Eléments de contexte

La FEHAP promeut la formation comme un outil au service de la politique des organisations. Cette volonté s'est matérialisée dans une note politique en juillet 2010. Suite à cela de nouvelles orientations ont fait l'objet d'une discussion et ont été validées par le Conseil d'Administration le 3 octobre 2012.

La FEHAP s'est fixée plusieurs objectifs :

- **Développer des formations** du Centre de Formation sur **les cœurs de métiers et les fonctions supports** afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des structures adhérentes
- **Développer des formations qualifiantes et professionnalisantes**, permettant à tous les champs d'activité de pouvoir compter sur le maximum de professionnels formés et titulaires de diplômes nécessaires à l'exercice de leur mission.
- **Développer des outils de formation** tel que l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants qui construit de nombreux projets (formation continue, réseau de chercheurs, relations internationales...) et le Centre de Formation FEHAP.
- **Développer son partenariat :**
 - Avec les Instituts et Centre de formation adossés à un établissement FEHAP via le Réseau des Organismes de Formation FEHAP et permettre ainsi de promouvoir la formation privée non lucrative, donner plus de visibilité aux organismes de formation Privés Non Lucratifs et permettre le maillage territorial en formation qualifiante continue.
 - Avec les employeurs de la branche ; la FEHAP a travaillé activement avec la Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer et la Croix Rouge Française à la création d'un accord national sur « l'offre de formation sanitaire ».
- **Développer un positionnement cohérent dans la branche** grâce à un travail permanent avec les autres composantes d'UNIFED dans le but de donner une dimension politique à la formation et valoriser les spécificités de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif.

Eléments de discussion

L'objectif de ce groupe de travail était de décliner les points de cette deuxième note politique.

La première réflexion était axée sur l'optimisation des fonds de la formation, qui pour un ensemble de structures ne sont pas utilisés dans leur totalité. Le constat global est qu'il existe encore une méconnaissance du fonctionnement de la formation. (mauvaise connaissance des dispositifs de formation, gestion du plan...)

Le groupe a déterminé un plan d'action qui lie à la fois le projet stratégique et politique, et la gestion du plan de formation appropriée (cf. *compte-rendu du 10 janvier 2013 sur les enjeux de la formation*). Le but étant de donner un maximum d'outils aux structures sur les questions de la formation.

La seconde réflexion menée au cours de ce groupe de travail portait sur les relations avec les organismes de formation. La formation doit être repensée comme un outil au service de la politique des organisations et non comme un objet de consommation.

Éléments de conclusion

La Commission Formation a validé les orientations du plan d'action. Les membres présents au groupe de travail ont trouvé dommageable le faible nombre de participants au groupe de travail, cela aurait pu argumenter davantage la réflexion.

b- Le congé individuel de formation (CIF)

Éléments de contexte

Le CIF est un dispositif très sollicité par les salariés, et les fonds qui lui sont dédiés ne permettent pas de répondre positivement à la totalité des demandes. (liste d'attente pouvant atteindre 6 ans). Le groupe de travail a donc réfléchi aux améliorations possibles du dispositif actuel et à la reconfiguration du dispositif CIF dans le futur accord de branche relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie.

Éléments de discussion

La demande de CIF est toujours plus importante que les ressources, la liste d'attente génère de l'insatisfaction. Le groupe est favorable à une limitation de la prise en charge à une année, ce qui permettrait de diminuer la liste d'attente. Ce point semble être problématique, il devra être débattu dans le cadre de la négociation d'un nouvel accord.

La réflexion a ensuite porté sur la refonte du dispositif CIF, le groupe a amorcé 3 axes qui pourront être approfondis dans le cadre de l'accord :

- La constitution d'enveloppes financières
- Le pourcentage attribué aux enveloppes
- Les modalités de prises en charges (nombres d'années de prises en charge, modalités d'accès,...)

Le groupe a également réfléchi autour de la notion d'employabilité, ce qui permettrait d'identifier les besoins locaux en formation (portraits régionaux de l'enquête emploi) et de valoriser les personnes qui s'engagent sur ces formations.

Les participants suggèrent l'attribution de points sur le temps d'attente, afin de ne pas léser les personnes qui étaient déjà sur les listes d'attentes.

Un autre point reste encore problématique : la prise de conscience des salariés qui ne mesurent pas toujours l'impact de la formation (abandon en cours de cursus = perte d'argent).

Éléments de conclusion

On constate aujourd'hui que plusieurs points suscitent le questionnement ; les évolutions validées par la commission formation seront proposées aux membres de l'UNIFED et intégrées dans une négociation au niveau de l'OPCA ou de la branche.

Point n°4 : L'activité de l'Observatoire de branche

Éléments de contexte

Le nouveau bureau de l'Observatoire est composé de Marie-France GUTHEY-PERROT (CGT-FO) en tant que Présidente, de Florence LEDUC (UNIFED/FEHAP) Présidente adjointe, Patrice CONTOIS (UNIFED/SYNÉAS) trésorier et Patrick EDELINE (CFTC) trésorier adjoint.

Éléments de discussion

L'observatoire va restituer les résultats de l'Enquête Emploi 2012, dans un premier temps en national (le 14 février 2013 à Paris), en inter-régions, puis en régions. Le calendrier des dates de parutions des portraits régionaux est disponible sur le site d'UNIFAF.

Les réponses de l'Enquête emploi permettent de composer le profil de la Branche, acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire.

Les éléments communiqués par les établissements dans le cadre de l'enquête constituent le matériau indispensable et préalable au portrait de Branche, capable de rendre compte des tendances nationales et des spécificités régionales et sectorielles.

Éléments de conclusion

L'enquête emploi sera envoyée aux membres de la commission formation.

Point n°5 : L'activité de la CPNE-FP

Éléments de contexte

Pour l'année 2013, le bureau de la CPNE-FP se compose de 4 représentants : Laurent TERME (CFDT), Annie LÉCULÉE (CGT), Xavier DONDEY (UNIFED) et Gilbert LEPICHON (UNIFED).

La CPNE-FP a créé son site internet, il distingue plusieurs parties notamment sur les axes de travail de la CPNE-FP, et mis à jour régulièrement en fonction de l'actualité. Il comporte également une partie dite « privée » qui regroupe des contenus de travail destinés aux délégations régionales.

Un plan de travail a été retenu pour l'année 2011-2012, il portait essentiellement sur le déploiement des DR CPNE-FP

Éléments de discussion

Le bilan 2011-2012 est présenté aux membres de la commission formation, il souligne notamment le soutien de la CPNE-FP au développement des dispositifs d'accès à la certification de la branche sur l'apprentissage, le tutorat, la VAE, la professionnalisation.

La CPNE-FP est en lien permanent avec L'Observatoire sur l'analyse et le suivi des données régionales.

Elle continue d'agir sur le Plan de Sauvegarde de L'emploi en créant une note sur le périmètre de responsabilité de la CPNE-FP dans les PSE.

Elle a développé des actions relatives à l'adaptation de l'évolution des métiers et des compétences ce qui a abouti à la révision de la liste CPNE-FP et au projet d'une demande d'étude sur les cadres intermédiaires.

La représentation de la branche professionnelle en région se traduit par le déploiement des délégations dans toutes les régions (DRCPNE-FP) avec le soutien d'UNIFAF.

Point n°6 : L'activité d'UNIFAF

A - Décisions du CAP UNIFAF

- **Un nouveau bureau d'UNIFAF a été désigné pour les deux années à venir.**

Pour 2013, il est composé de la manière suivante :

Jean Baptiste Plarier (CFE-CGC) :..... Président
Jean Marie Poujol (UNIFED/SYNEAS) :..... Président adjoint
Alain Carrée (UNIFED/FEHAP) :..... Trésorier
Annie Léculée (CGT) :..... Trésorier adjoint

Une alternance se fera au terme de l'année 2013

- **Rencontre de la présidence UNIFAF avec la DGEFP.**

Le 12/12/12, la présidence d'UNIFAF a rencontré la DGEFP pour échanger sur le dépassement prévisible des frais de fonctionnement fixés dans la convention d'objectifs et de moyens (COM).

- **L'évaluation du fonctionnement d'UNIFAF**

Afin de rationaliser les frais de fonctionnement de l'OPCA et de rentrer dans les limites financières fixées dans la convention d'objectifs et de moyens (COM), le CAP décide de faire appel à un organisme extérieur pour auditer le fonctionnement D'UNIFAF.

- **Emplois d'avenir**

Une enveloppe budgétaire de 5 millions d'euro a été créée sur le fonds d'intervention pour financer les coûts pédagogiques des formations suivies par les personnes en emploi aidé. le CAP décide de prendre en charge en complément de l'aide de l'état, le reste à charge ou une part de celui-ci (en fonction de la nature du contrat et de la taille de l'établissement, cf. *délibération CAP*) des rémunérations des personnes en emploi d'avenir correspondant aux heures de formation réalisées dans le cadre d'un parcours certifiant pour les établissements ne bénéficiant pas de cofinancement par la tutelle ou par les partenaires locaux (ARS, conseil régional, conseil générale ...)

- **Mesures pour augmenter le taux de décaissement.**

Afin de favoriser l'augmentation des décaissements et de permettre aux régions de mieux répondre aux besoins ponctuels des adhérents, le CAP décide de prendre les décisions suivantes :

- Mesure sur l'enveloppe B (professionnalisation du FI).
- Création d'une enveloppe « d'actions régionales d'aide au plan » (associations de 10 salariés et plus).

- **Affectation du fonds d'intervention (plan + de 10)**

Le CAP décide de mobiliser 73 710 000 € sur fonds d'intervention 2013.

B - Rencontre avec nos représentants en DRP UNIFAF

La rencontre a eu lieu le 22 janvier 2013, avec la présence de Jean-Pierre DELFINO, Directeur Général d'UNIFAF.

Plusieurs points ont été abordés :

- ✓ Présentation du Directeur Général qui a récemment pris ses fonctions au siège d'UNIFAF
- ✓ La rationalisation des coûts
- ✓ Points sur les accords formation / OPCA
- ✓ Axes de travail pour l'année 2013

Point n°7: Calendrier.

⇒ Groupe de travail sur « **la formation de l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants** » – le **21 février 2013** de 9h30 à 13h00

⇒ Groupe de travail sur « **le Fonds d'intervention** » - le **28 février 2013** de 9h30 à 13h00

⇒ **Commission Formation** - le **7 mai 2013** de 10h00 à 16h00

⇒ **Commission Formation** - le **2 octobre 2013** de 10h00 à 16h00

	Date d'échéance	Réaliser par	Validé par	Etat
<u>1/ Envoyer le compte-rendu :</u>				
- de la commission formation à ses membres.....	Février 2013	SL	FL	A faire
<u>2/ envoyer :</u>				
- les notes de séance relatives aux CAP UNIFAF.....	continu	MB	FL	continu
- la note sur les orientations politiques de la FEHAP en termes de formation	Fait	MB	FL	Fait
- l'enquête emploi.....	Février 2013	SL/MB	FL	Fait
<u>3/ Informer les membres de la commission formation:</u>				
- sur les évolutions du réseau de formation.....	Continu	FL / MB	FL	Continu
- sur le suivi de l'enquête emploi 2012.....	Continu	FL/MB	FL	Continu
- sur le partenariat avec UNARORIS.....	Continu	FL/MB	FL	Continu
- veille juridique des textes sur le DPC	Continu	MB	FL	Continu

Compte-rendu

Rédigé par : Sandra LUCIANI le 19/02/2013

Validé par : Florence LEDUC le 4/03/2013
: Alain CARREE le /02/2013